



RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL 4^{ème} TRIMESTRE 2018

Le Conseil a décidé :

- d'attribuer l'étude paysagère pour les travaux de requalification du centre du village et la désaffectation du cimetière au bureau Bonnemaison
- de refuser une demande de remise d'impôts
- d'accepter le budget 2019 de la Commune et de la Bourgeoisie
- de préavis favorablement la demande de naturalisation de Mme Rodrigues Ricardo Manuel
- d'accepter le budget 2019 de la Paroisse protestante
- d'attribuer le mérite sportif à l'équipe de 5^{ème} ligue du FC Massongex et le mérite culturel à M. Rémi Heredero médaillé d'argent automatique au SwissSkills
- de modifier l'organisation de la Fête-Dieu
- d'établir des servitudes pour la route de Vers-chez-Combes et de modifier la signalisation une fois les servitudes établies
- d'octroyer des mesures sociales pour la gestion des déchets de Terre des Hommes
- de mettre en soumission le déneigement pour le chemin de St-Martin
- d'accepter la nouvelle convention de Police avec la Commune de Monthey
- de passer des actes de défaut de biens en non-valeurs
- d'accepter l'offre Alcodia pour la migration de netbiblio4
- d'adjuger les travaux de réfection de la place de jeux à M. Julien Schildknecht
- de contracter un emprunt auprès de la Banque Raiffeisen
- de renouveler le contrat de location du terrain de foot par la Bourgeoisie
- de poursuivre le projet « ArtValais »
- de traiter le dossier de la protection des sources et de le transmettre au service concerné au Canton
- d'engager définitivement le concierge, M. Didier Marclay
- de travailler avec la commune de St-Maurice au niveau des dossiers de demandes d'autorisation de construire
- de délivrer une autorisation d'exploiter au Centre sportif des Giettes
- d'ouvrir 5 places supplémentaires en nurserie
- de renouveler l'engagement de M. Michaël Daves pour l'entretien du terrain de football
- de refuser diverses demandes de sponsorings
- de mettre à l'enquête publique la modification partielle du plan de zone pour le projet des Freneys III
- d'attribuer le mandat d'étude urbanistique dans le cadre de la requalification du centre du village et de la révision du PAZ à l'Agence Malnati

Le Conseil a pris connaissance :

- du budget 2019 de Pop e Poppa
- de la nomination de Mme Sandra Martin au poste de teneur de cadastre et M. Serge Barman au poste de substitut
- de la nouvelle équipe pour l'organisation du Noël du cœur et de le renommer en « Noël ensemble »

Le Conseil a traité les demandes d'autorisation de construire suivantes :

- **de compétence communale**

Alter Aline et Dominique, parcelle N° 1952 – construction de deux villas

Mariéthoz Nicole, parcelle N° 1868 – pose d'une palissade entre villas mitoyennes

Maumary Charles-Hubert, parcelle N° 13, fo 1, modification d'une fenêtre à la place de deux fenêtres

Gollut Aimé – parcelle N° 5 : réfection du toit avec changement de tuiles

Gerber Aline et Ludovic – parcelle N° 2071 pour la construction d'une villa familiale

Burgener Sébastien – parcelle N° 2041 : présentation de la couleur des façades 51137 (élément central), 5140 le reste des façades

Richard Raymond, parcelle N° 2058 : Villas jumelées, présentation de la tuile : Marmoran Sepia 41, tera optima

Gallay Laurent, parcelle N° 1196 : rénovation d'une pergola

- **de compétence cantonale**

PraderLosinger, parcelle N° 274 – pose de 30 panneaux solaires

Massongex, le 31 décembre 2018